

## Vers le label « Bourgeon » de Bio Suisse, une consécration pour les espaces verts de Meyrin

Le service de l'environnement de la ville de Meyrin a entamé sa reconversion formelle vers une gestion biologique de ses espaces verts et de son secteur de production et décoration florale. Un dernier sprint vers une reconnaissance officielle après des années d'efforts.

Philippe Trione, responsable de la section des parcs et promenades et initiateur de la démarche avec Bio Suisse © commune de Meyrin



C'est le 1<sup>er</sup> janvier 2021 que la section des parcs et promenades du service de l'environnement a formellement débuté sa reconversion en vue d'obtenir le label « Bourgeon » de Bio Suisse. La phase transitoire devrait durer deux ans jusqu'à l'obtention définitive de ce label reconnu au niveau national. Hormis les terrains de sport en gazon naturel du centre sportif des Vergers, tous les espaces verts sous gestion communale sont concernés : parcs, promenades, places et zones de nature, dont les espaces verts des piscines, écoles, crèches, cimetières, lac des Vernes et du Jardin botanique alpin de Meyrin (JBAM), soit une surface totale d'environ 40 hectares.

### Un travail de longue haleine

« Cette reconversion est l'aboutissement d'un travail entrepris par nos prédécesseurs depuis plusieurs années. Environ 90% du chemin avait déjà été parcouru grâce à nos efforts constants et continus à l'adaptation de nos pratiques afin de protéger l'environnement et promouvoir la biodiversité », explique Philippe Trione, responsable de la section des parcs et promenades et initiateur de la démarche avec Bio Suisse.

Patrick Burri, responsable de la production florale au centre de voirie et horticole (CVH), rappelle ce qui a été entrepris dans son secteur : « Cela fait bien cinq ans que l'on n'utilise plus de produits de synthèse pour les traitements, et en tout cas trois ans que nous utilisons des terreaux et engrais bio. Les échantillons de plantes bio sont un peu moins fournis et il existe peu de produits pour lutter contre certaines maladies. Mais la palette de plantes bio à disposition augmente chaque année pour faire face à la demande. »

### Dernières mesures

« Pour prétendre à l'obtention du label, il ne restait que quelques ajustements mineurs à faire, explique Maurice Callendret, responsable du JBAM. On était déjà dans cette logique, comme le sont en général les candidats au label de Bio Suisse, donc pour nous, les adaptations se sont limitées à supprimer la petite quantité d'engrais de synthèse dans les quelques centaines de litres de terreau pour le rempotage, opter pour du terreau totalement sans tourbe, etc. »



Les espèces ProSpecieRara du Jardin botanique sont aussi concernées par le label © Ariane Hentsch

### Reconnaissance et visibilité

«L'obtention du label sera plus une consécration qu'une révolution» selon Maurice Callendret. Pour Philippe Trione, «obtenir ce label, c'est avoir la reconnaissance du travail accompli. C'est aussi mettre en lumière le nouveau standard pour Meyrin en matière de gestion de ses espaces verts.»

### Groupe de travail ad hoc

L'obtention de ce label s'inscrit donc clairement dans la continuité du travail déjà fourni. Elle nécessite cependant un important travail administratif. Un groupe de travail ad hoc a été mis sur pied au printemps 2020 par Philippe Trione avec Patrick Burri et Caroline Jeanneret. Cette dernière est botaniste, jardinière et collaboratrice scientifique au JBAM. Elle est aussi co-présidente de Bio Genève, l'antenne cantonale de Bio Suisse.

En mars 2020, un responsable de l'organe d'inspection Bio Inspecta a été invité par le service de l'environnement à venir faire un état des lieux à Meyrin. Il a confirmé que la Ville était prête à entamer le processus de reconversion de deux ans, en vue de la labellisation en janvier 2023. En novembre 2020, le contrat a été conclu avec Bio Inspecta, et Meyrin est devenue membre de Bio Suisse et de Bio Genève.

### Contrôle annuel

Un premier contrôle de Bio Inspecta, dont la venue n'a été annoncée que trois jours à l'avance, a eu lieu début février. Ce dernier a porté sur les espaces verts, les serres, les plantes, les produits phytosanitaires, les stocks de terreau et d'engrais et les animaux du JBAM. «Le rapport a confirmé que nous étions conformes aux exigences du cahier des charges de Bio Suisse» déclare Philippe Trione.

### A Meyrin

Cette démarche est menée également par d'autres acteurs meyrinois, à l'instar de producteurs-fournisseurs privés comme Roussillon fleurs. La coopérative agricole des Vergers, active dans l'écoquartier, suit le même processus. Quant à l'exploitation agricole de François Haldemann, celle-ci est déjà labellisée.

### Ailleurs dans le canton

Au-delà des frontières communales, d'autres collectivités ont déjà franchi le pas. Les Conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève ont été pionniers en permettant à la Ville de devenir dès janvier 2015 la première collectivité publique suisse à respecter formellement les normes de Bio Suisse. La section des espaces verts de la ville de Lancy lui a emboîté le pas. Elle a reçu la certification «Bourgeon» en janvier 2019. Quant aux communes de Cologny et de Chêne-Bougeries, elles sont, au même titre que Meyrin, en cours de reconversion.

la nature intrinsèque du sol et d'un pilotage pointu du processus de transition, dont les connaissances scientifiques sont encore en développement. Les alternatives aux produits de synthèse pour les engrais minéraux, les herbicides, fongicides ou insecticides constituent la majeure partie du problème.

### Le rugby

Sur le terrain de rugby, un entretien en gestion biologique hors label a été initié au début de l'année. Sa couverture végétale a toujours présenté une excellente résilience face aux différents stress. Du thé de compost fait «maison» et divers biostimulants sont régulièrement pulvérisés, et les engrais employés sont strictement organiques.

### Travailler avec le vivant

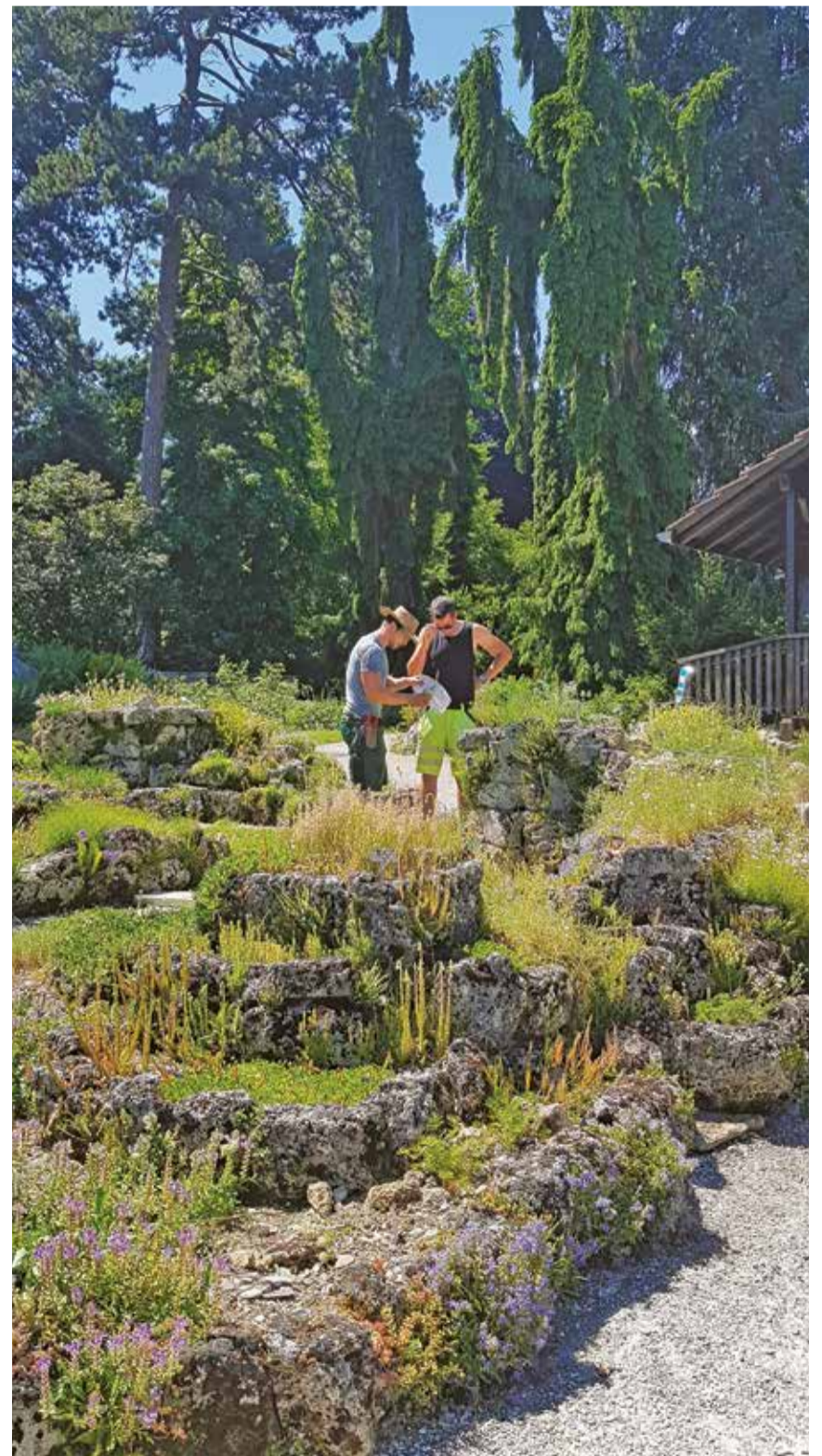
«Nous faisons partie des pionniers qui expérimentent des pratiques novatrices encore peu connues du milieu, et les résultats à ce jour sont très encourageants. Nous savons malgré tout qu'il faudra toujours rester vigilants car nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. Les principes d'une gestion biologique sont de travailler avec le vivant pour le vivant. Il est donc indispensable de changer radicalement notre approche et d'aborder les problèmes sous des angles différents. Il ne s'agit pas de remplacer un produit non-bio par un produit bio et de conserver les mêmes pratiques», souligne Philippe Trione.



La pelouse de la piscine des Vergers © Ariane Hentsch

### Terrains de foot et de rugby, l'exception

Les terrains de football et de rugby en gazon naturel ne font pas partie des zones concernées par la reconversion, en raison du caractère intensif de leur maintenance et des standards qualitatifs requis par les activités sportives des clubs. Les pratiques commencent malgré tout à s'orienter vers une gestion plus respectueuse de notre environnement. Certaines alternatives aux produits de synthèse comme les engrais organiques ou les biostimulants permettent aujourd'hui de s'approcher des objectifs d'une gestion entièrement biologique. Cependant, la réussite d'une telle reconversion dépend notamment de



Timothée Fuchser et Christophe Mabillard, paysagistes qualifiés © Ariane Hentsch

**« Quel impact sur le budget ? »**

Pour les terrains de football, les investissements permettant de garantir le standard de qualité attendu sont significativement supérieurs dans un mode de gestion biologique.

« Au JBAM, l'investissement le plus important sera l'ouverture d'une porte dans le fenil pour laisser passer les grandes balles rondes de foin bio », explique Maurice Callendret. Aucun budget spécial n'a été engagé en 2021, cette démarche s'étant faite par paliers. Par ailleurs, si les produits bio sont souvent plus chers, la démarche implique aussi parfois un entretien des espaces verts moins intensif, ce qui permet un gain de temps et d'argent.

Il faut aussi considérer la réduction des coûts au niveau sociétal qu'impliquent les reconversions en général. L'abandon des produits chimiques aura à long terme un impact positif sur la santé publique et les coûts associés. En définitive, c'est la planète elle-même qui bénéficie de ces démarches », conclut le chef du JBAM.

Ariane Hentsch, avec Philippe Trione

**« L'obtention  
du label sera plus  
une consécration  
qu'une révolution. »**

Maurice Callendret,  
responsable du Jardin  
botanique alpin de Meyrin

Les aménagements de la place du Village  
© Ariane Hentsch



**Comment obtient-on le label Bourgeon de Bio Suisse ?**

La reconversion vers l'agriculture bio promue par Bio Suisse implique la stricte utilisation de semences et plantes, engrais, terreaux et produits phytosanitaires) sélectionnés et entièrement biologiques. Les produits chimiques ou de synthèse sont donc exclus. Le label comprend aussi un volet sur l'élevage des animaux (nourriture, fourrage, soins vétérinaires). Les poules et les chèvres ProSpecieRara du JBAM sont donc aussi concernées. Lorsqu'une collectivité publique peut démontrer qu'elle respecte entièrement le cahier des charges de Bio Suisse (un document d'environ 350 pages), elle est admise en tant que membre de la fédération. Après deux ans et plusieurs contrôles, ses espaces publics peuvent être officiellement labellisés « Bourgeon ».

**Bio Suisse**

Bio Suisse est la Fédération des entreprises agricoles biologiques suisses qui ont obtenu le « Bourgeon », marque protégée dont elle est propriétaire. Ses titulaires sont les 7'450 agricultrices et agriculteurs ainsi que les horticultrices et horticulteurs Bourgeon regroupés au sein des 32 organisations membres de Bio Suisse.

**Normes de haut niveau**

Depuis sa création en 1981, la Fédération est en Suisse la représentante principale du mouvement bio et son organisation de référence. Le Bourgeon garantit que l'ensemble de l'entreprise agricole ainsi que les secteurs situés en amont et en aval respectent le cahier des charges de Bio Suisse et donc des normes de production biologique de très haut niveau.

Initialement destiné aux exploitations agricoles, le label Bourgeon de Bio Suisse s'est lentement frayé un chemin vers les espaces verts.